

<https://jean-mermoz.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article122>

RECRUTEMENT 6 ÈME CHAAP POUR LA RENTRÉE 2023-2024

- Les enseignements - Pôle artistique et sportif - Arts plastiques - CHAAP -



Publication date: mercredi 22 février 2023

Copyright © Collège Jean Mermoz Lyon 8e - Tous droits réservés

RECRUTEMENT 6 ÈME CHAAP POUR LA RENTRÉE 2023-2024

Classe à horaires aménagés arts plastiques

Collège Jean MERMOZ - LYON 8

Dès la classe de 6ème, les élèves bénéficient de deux heures supplémentaires d'arts plastiques par semaine, en partenariat avec les structures culturelles de la métropole de LYON et inscrites dans leur emploi du temps scolaire.

Les deux heures de CHAAP hebdomadaires fortifient la dynamique des élèves dans leurs pratiques artistiques, sociales et culturelles. Ponctuellement ont lieu, des interventions d'artistes, de workshop avec des partenaires institutionnels, des visites d'expositions.

Durant sa scolarité en CHAAP, chaque élève est amené à découvrir les différentes pratiques du champ artistique. Les séances s'articulent autour de la pratique plastique (dessin, peinture, sculpture, photographie, gravure...), de la réflexion et de l'acquisition de connaissances culturelles et artistiques fortes.

Pour résumer :

LA CHAAP C'EST QUOI ?

Disposer de deux heures supplémentaires dans la semaine pour pratiquer et enrichir sa sensibilité à l'art.

Collaborer avec des partenaires culturels.

LA CHAAP POUR QUI ?

Pour des élèves créatifs, inventifs, imaginatifs et motivés qui souhaitent s'investir dans des projets d'arts plastiques durant les quatre années du collège.

LA CHAAP POURQUOI ?

Pour s'engager dans des projets et acquérir des connaissances et compétences transversales, culturelles et artistiques. Exercer son esprit critique, contribuer à l'acceptation et au respect de l'autre.

LA CHAAP AVEC QUI ?

Les élèves collaborent avec des partenaires institutionnels, des écoles d'art, des artistes, visitent musées et expositions, réalisent des projets d'envergure.

CANDIDATER À LA CHAAP

La fiche candidature doit être déposée au secrétariat du collège Jean Mermoz avant le 24 MARS 2023.

Cette fiche permet de cerner la motivation de l'enfant, de saisir sa personnalité et ses envies. L'élève peut y ajouter quelques travaux d'arts plastiques, réalisés à l'école et en dehors.

Le nombre de places est limité.

Collège Jean Mermoz

04 78 74 65 52

192 Bd Pinel, 69008 Lyon

chaap.0690060r chez ac-lyon.fr

Professeure et coordinatrice CHAAP : Mme CHEVROT